

VILLERBU-CRIMINO

Nutrisco et Extingo

Membres de la future CNU SECTION 75 Criminologie

01/11/201601/11/2016 ~ PR. LOICK M. VILLERBU

**Mouvement du personnel
Conseils, comités et commissions
Nominations au Conseil national des universités**

Pages 21 et 22 extraites du Bulletin officiel n°18 du 3 mai 2012 (https://villerbu-crimino.fr/_media/bo-section75-esr-03-05-12-213934.pdf).

NOR : ESRH1200176A

arrêté du 18-4-2012

ESR – DGRH A2-2

Vu décret n° 92-70 du 16-1-1992 modifié, notamment article 7 ; arrêté du 23-12-2010 ; arrêté du 25-11-2011 ; arrêté du 13-2-2012.

Article 1 – L'annexe I de l'arrêté du 25 novembre 2011 relative à la nomination des membres titulaires du collège des professeurs du Conseil national des universités est ainsi modifiée :

Ajouter

Section 75 :

Alain Bauer

Stéphane Callens

Robert Cario

Sophie De Mijolla Mellor

Gilles Ferreol

Martine Herzog Evans

Mariannick Le Gueut

Claude Lienhard

Christian Vallar

Article 2 – L'annexe II de l'arrêté du 25 novembre 2011 relative à la nomination des membres titulaires du collège des maîtres de conférences du Conseil national des universités est ainsi modifiée :

Ajouter

Section 75 :

Astrid Ambrosi

Amal Hachet

Annie Beziz Ayache

Jocelyne Castaignede

Pierre-André Delpla

Lysiane Guenneguez

François Haut

Nathalie Lionet Przygodsky

François Vedelago

Article 3 – L'annexe III de l'arrêté du 25 novembre 2011 relative à la nomination des membres suppléants du collège des professeurs du Conseil national des universités est ainsi modifiée :

Ajouter

Section 75 :

Jean-Pierre Allinne

Philippe Baumard

Catherine Blatier

Wanda Capeller-Arnaud

Arnaud De Raulin

Bertrand During

Le Huu Khoa

Marcel Lourel

Anne-Marie Mamontoff

Article 4 – L'annexe IV de l'arrêté du 25 novembre 2011 relative à la nomination des membres suppléants du collège des maîtres de conférences du Conseil national des universités est ainsi modifiée :

Ajouter

Section 75 :

Sid Abdellaoui

Nicolas Bairet

Taoufik Bourgou

Philippe Chrestia

Patrick Colin

Marie-Noëlle De Bechillon

Olivier Douville

Charlemagne Moukouta

Bruno Ravaz

Article 5 – Les annexes prévues aux articles 1, 2, 3 et 4 du présent arrêté sont publiées sur le site Galaxie (<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cnu.html>) (<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cnu.html>) du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Article 6 – La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 18 avril 2012

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,

Josette Théophile

POSTÉ DANS DEMOCRATIE

PROPULSÉ PAR WORDPRESS.COM.